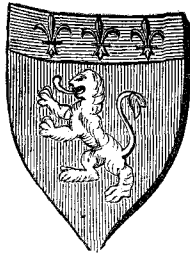


moiries un chef aux armes de France : *d'azur à trois fleurs de lis d'or, en face* (1).



Il est à remarquer que Lyon ne chercha point, en cela, à porter les armes particulières du roi, mais celles de la France en général ; les lis n'étant pas exclusivement le signe distinctif de telle ou telle famille régnante, mais simplement l'emblème du pouvoir souverain. C'est un symbole de vertu, de justice et d'équité. Les anciens le regardaient ainsi, et quelques-uns de nos rois sont représentés sur les monnaies, tenant de la main droite un sceptre dont l'extrémité est ornée d'un lis, et, dans la main gauche, un globe surmonté de la même fleur.

Au XV^e siècle, une nouvelle contestation s'éleva au sujet de nos armoiries, entre l'archevêque et le consulat. Le premier voulut faire abattre les armoiries, prétendant que la ville n'avait pas le droit de les porter ; il y eut même quelques actes de violence de sa part. Le roi Charles VI squtint le consulat et délivra à la ville des lettres patentes lui assurant lesdites armoiries.

La Révolution française, à la fin du siècle dernier, abolissant la noblesse, les signes héraldiques disparurent. Mais l'empereur Napoléon 1^{er}, après avoir pris connaissance du

(1) Les lis, sur l'écusson royal, sont placés deux et un.